

NICOLAS PHILIBERT

CYCLE DE CONFÉRENCES PAR CHARLOTTE GARSON



À l'occasion de la sortie de son nouveau film *De chaque instant* et de la rétrospective que lui consacre Les Films du Losange, l'ADRC et La Cinémathèque du Documentaire s'associent et financent une tournée exceptionnelle de rencontres et conférences sur l'œuvre de Nicolas Philibert.

20 conférences de Charlotte Garson, critique, sont proposées à partir du 5 septembre aux salles des cinéma de petites villes adhérentes à l'ADRC. L'opération se prolonge en novembre dans le cadre du Mois du Film Documentaire.

Ce n'est pas un hasard si Nicolas Philibert, né en 1951, a débuté en assistant René Allio qui, venu du théâtre, a oeuvré pour le petit et le grand écran sans se soucier des cases. Décloisonneur comme lui, le natif de Nancy l'assiste en 1976 pour *Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma soeur et mon frère*, d'après les archives judiciaires étudiées par Michel Foucault. Il sillonne le bocage normand pour y trouver des interprètes non professionnels et des lieux intacts depuis le XIX^e siècle. Non seulement Philibert reviendra sur cette expérience, avec ses participants, dans l'émouvant *Retour en Normandie* (2006), mais ce film unique le marque durablement en ce qu'il mêle inextricablement documentaire et fiction [...].

Geste, regard, parole : les fondamentaux de la grammaire humaine sont réunis avec une clarté sidérante dès *La Ville Louvre* (1990), tourné sur le chantier du Grand Louvre où conservateurs et ouvriers dérangent la fixité muette des statues. Philibert y demeure explorateur, tout comme dans *Le Pays des sourds* (1992) autre film de coulisses dont le regard neuf sur un handicap ébranle les certitudes du spectateur entendant.

Enthousiasmé par la parenté formelle entre langue des signes et cinéma, Philibert décide bientôt de cadrer lui-même ses films. *La Moindre des choses* (1996) abolit plus avant la frontière entre « eux et nous », puisque patients et soignants de La Borde jouent ensemble dans la pièce de théâtre annuelle de la clinique psychiatrique.

Les animaux empaillés de la Grande Galerie zoologique du Muséum d'histoire naturelle ont auparavant fourni un contrechamp au regard scientifique (*Un animal, des animaux*, 1994) : l'animal naturalisé, devenu objet, y est un Autre taraudant – un artefact qui met le cinéaste au défi de restituer sur pellicule la vie qui l'a un jour animée. On touche là à la tension singulière de ses films : un processus créatif (un accrochage au musée, une pièce qui se prépare, l'apprentissage de la langue des signes, de la lecture ou du métier d'infirmier) y est souterrainement menacé par une part d'immobilité, d'invisible.

Ce face à face entre mots et silence culmine dans *Nénette* (2009), où l'orang-outan du Jardin des Plantes laisse glisser sur sa cage de plexiglas les commentaires savants ou touristiques d'humains laissés hors-champ. Même la visite jubilatoire de l'empire de la parole qu'est *La Maison de la radio* (2013) accorde au silence une place de choix.

Cette déroute programmée du langage, célébré avant d'être désarmé, n'est pas le moins savoureux des paradoxes du cinéma de Nicolas Philibert.



Charlotte Garson
Juillet 2018

PLAN DE LA CONFÉRENCE

2 formules sont proposées

Formule 1

Conférence de 45 minutes avant la projection du film.

- Présentation de Nicolas Philibert et de l'ensemble de son œuvre avec extraits vidéo.
- Présentation du film suite à la conférence.

Formule 2

Analyse et débat sur un film choisi

- Présentation du film choisi et projection.
- Analyse et débat avec le public d'une durée de 30 à 45 minutes, sans projection d'extraits.

CHARLOTTE GARSON

Charlotte Garson, critique aux Cahiers du cinéma de 2001 à 2013, dirige aujourd'hui les pages cinéma de la revue Études.

Elle collabore également à la revue Images documentaires et au festival Cinéma du Réel. Enfin, elle intervient fréquemment sur France Culture (La Dispute et Plan large) et dans les salles de cinéma.



FILMS PROPOSÉS

LA VILLE LOUVRE

1990 - 1h25 - version restaurée avec le soutien du CNC

Pour la première fois, un grand musée dévoile ses coulisses à une équipe de cinéma : des œuvres quittent les réserves, on réorganise des salles, les gardiens essaient leurs nouveaux uniformes... Peu à peu des personnages apparaissent, se multiplient, se croisent pour tisser les fils d'un récit. La découverte d'une ville dans la ville...



LE PAYS DES SOURDS

1993 - 1h39 - version restaurée avec le soutien du CNC

Florent, Abou, Jean-Claude, Claire et tous les autres, sourds profonds depuis leur naissance ou les premiers mois de leur vie, rêvent, pensent et communiquent en langue des signes. Avec eux, nous partons à la découverte de ce pays lointain où le regard et le toucher ont tant d'importance.



UN ANIMAL, DES ANIMAUX

1994 - 59 min - version restaurée avec le soutien du CNC

La Galerie de Zoologie du Muséum National d'Histoire Naturelle était fermée au public depuis un quart de siècle, laissant dans la pénombre des milliers d'animaux naturalisés. Tourné au cours de ses travaux de rénovation, ce film retrace la résurrection de ses étranges pensionnaires.



LA MOINDRE DES CHOSES

1996 - 1h45 - version restaurée avec le soutien du CNC

Comme chaque année, pensionnaires et soignants de la clinique psychiatrique de La Borde se rassemblent pour préparer la pièce qu'ils joueront le 15 août. Mais au-delà du théâtre, le film raconte la vie à La Borde, le temps qui passe, les petits riens, la solitude et la fatigue, les moments de gaieté, les rires...



ÊTRE ET AVOIR

2002 - 1h44

La vie quotidienne d'une école « à classe unique » dans un petit village d'Auvergne.



CAHIER DES CHARGES



Être et avoir (2002) Les Films du Losange

PARTICIPATION – ENGAGEMENTS

La Cinémathèque du documentaire et L'ADRC pourront financer 20 conférences à partir du 5 septembre 2018.

Conformément à ses missions d'intérêt général, l'ADRC veille à permettre l'accès à cette conférence aux salles économiquement fragiles. Ainsi, elle gèrera cette action en fonction de cet impératif.

L'ADRC se réserve le droit de refuser la demande d'une salle qui ne remplirait pas les conditions définies ci-après.

Conditions de location du film

- La salle est libre de choisir le film de la rétrospective qu'elle souhaite programmer lors de cette séance, en accord avec l'ADRC et le distributeur.
- La/les projection(s) donne(nt) lieu à une déclaration des recettes selon la procédure commerciale habituelle (billetterie CNC). Le film ne fait pas l'objet de minimum garanti (partage des recettes à hauteur de 50 %).
- Il est demandé à la salle d'organiser, au minimum, une séance en accompagnement de l'animation.
- La mise à disposition du DCP sera effectuée par l'ADRC aux conditions habituelles (transport à la charge de la salle).

Programmation du film

Chaque salle participante s'engage à :

- Être à jour de sa cotisation d'adhésion à l'ADRC.
- Programmer la conférence sur un horaire adapté.
- Adresser la demande de réservation du film et de la conférence auprès de l'ADRC au minimum un mois à l'avance la tenue effective de celle-ci.
- Respecter les dates et conditions de programmation confirmées par l'ADRC.
- Communiquer sa programmation à l'ADRC (jour + horaire) par e-mail : patrimoine@adrc-asso.org
- Communiquer à l'ADRC les résultats de l'action, quantitatifs (détails des entrées des séances) et qualitatifs (photos, revue de presse).

ACCUEIL DE L'INTERVENANTE

Il est demandé à chaque salle :

- De contacter préalablement l'intervenante et de l'accueillir à son arrivée (gare, aéroport...) et l'accompagner sur les lieux de la conférence.
- De prendre en charge les repas et l'hébergement de l'intervenante en hôtel ou chambre d'hôte.
- De mettre à disposition le matériel non transportable nécessaire à la réalisation de la conférence.
- De respecter la fiche technique fournie.
- D'effectuer en amont un test de projection des fichiers envoyés préalablement par l'intervenante, le cas échéant.

COMMUNICATION DE L'ÉVÉNEMENT

La salle s'engage à :

- Faire figurer l'opération en apposant les logos des partenaires (ADRC, La Cinémathèque du Documentaire, Les Films du Losange, Le Mois du Film Documentaire le cas échéant) sur tous les supports de communication du cinéma.
- Utiliser les affiches et le matériel à commander directement auprès du distributeur (Les Films du Losange).
- Utiliser le document édité par l'ADRC à l'occasion de la rétrospective Nicolas Philibert disponible gratuitement pour les salles et les publics. Les commandes sont à effectuer auprès de Distribution Service Publicité – www.distri-service.com.
- Mettre en œuvre une communication adéquate en direction du public et faire la promotion de la séance auprès des partenaires de la salle.
- Envoyer les informations relatives à l'action aux médias (presse régionale, sites web, réseaux sociaux ...)

PRISE EN CHARGE

- Les droits d'auteur de l'intervenante sont pris en charge par La Cinémathèque du Documentaire.
- L'ADRC prend en charge les frais de déplacement de l'intervenante sur présentation des justificatifs (titres de transport).
- L'intervenante se charge de réserver ses billets après échange avec la salle sur l'horaire d'arrivée souhaité.
- Dans le cas où une salle souhaiterait programmer plusieurs fois la conférence, la deuxième intervention et les suivantes seront facturées directement à la salle par l'intervenante.

FICHE TECHNIQUE

La salle s'engage à mettre à disposition de l'intervenante dans la salle un ordinateur portable équipé d'un logiciel de lecture qui permette, pour la formule «conférence», de projeter des extraits. Ces éléments seront fournis par l'intervenante à la salle sous forme de fichiers transférés ou apportés sur clé USB ou DVD, au choix de la salle.

La salle s'engage également à mettre à disposition un micro, une table et une chaise confortable.

TARIF

La salle est responsable de la politique tarifaire pratiquée pour cette séance, en accord avec le distributeur.

FICHE À NOUS RETOURNER

Vous souhaitez proposer dans votre salle cette conférence financée par La Cinémathèque du Documentaire et l'ADRC. Nous vous remercions de nous retourner cette fiche de renseignement à l'adresse suivante :

patrimoine@adrc-asso.org

Nous vous répondrons dans les plus brefs délais.

VOUS

NOM DE LA SALLE : _____

CONTACT DU RESPONSABLE DE LA PROGRAMMATION : _____

CONTACT DU RESPONSABLE TECHNIQUE : _____

LA SÉANCE

DATE : _____

HORAIRE : _____

FILM CHOISI : _____

FORMULE CHOISIE :

FORMULE 1 (CONFÉRENCE)

FORMULE 2 (ANALYSE ET DÉBAT SUR UN FILM CHOISI ...)

COMMUNICATION MISE EN PLACE : _____

PARTENARIAT(S) ENVISAGÉ(S) : _____

ESTIMATION DES FRAIS DE DÉPLACEMENT DE L'INTERVENANT : _____

COMMENTAIRES

: _____



Rodolphe Lerambert

01 56 89 20 30

r.lerambert@adrc-asso.org

www.adrc-asso.org

L'ADRC est un organisme d'intervention, d'étude, d'assistance et de conseil pour l'aménagement culturel du territoire. L'Agence agit en faveur de la diversité des salles, des films, et des publics.



Georges Heck

Tél : 01 44 78 16 93

georges.heck@cinematheque-documentaire.org

www.cinematheque-documentaire.org

Le documentaire pour tous les publics, c'est le projet de la Cinémathèque du Documentaire, pour faire croiser les idées et les regards et valoriser les auteurs du documentaire, à la Bibliothèque publique d'information (Bpi) du Centre Georges Pompidou à Paris et à travers un réseau d'une trentaine de lieux dans toute la France.